



HAL
open science

Désir, curiosité, culture informationnelle : l'organisation des savoirs au cœur de l'histoire des idées

Isabelle Fabre, Viviane Couzinet

► To cite this version:

Isabelle Fabre, Viviane Couzinet. Désir, curiosité, culture informationnelle : l'organisation des savoirs au cœur de l'histoire des idées. *Revue Canadienne des sciences de l'information et de la bibliothéconomie*, 2008, vol. 32, pp. 85-105. hal-00802749

HAL Id: hal-00802749

<https://hal.science/hal-00802749>

Submitted on 20 Mar 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open Archive TOULOUSE Archive Ouverte (OATAO)

OATAO is an open access repository that collects the work of Toulouse researchers and makes it freely available over the web where possible.

This is an author-deposited version published in : [http://oatao.univ-toulouse.fr/Eprints ID : 1942](http://oatao.univ-toulouse.fr/Eprints/1942)

To link to this article :

URL : <http://www.utpjournals.com/cjils/cjils.html>

To cite this version :

Fabre, Isabelle and Couzinet, Viviane (In Press: 2008) *Désir, curiosité, culture informationnelle : l'organisation des savoirs au cœur de l'histoire des idées*. Revue Canadienne des sciences de l'information et de la bibliothéconomie . ISSN 1195-096X

Any correspondance concerning this service should be sent to the repository administrator: staff-oatao@inp-toulouse.fr.

Isabelle Fabre

Formatrice documentaliste, docteure en Sciences de l'information et de la communication

Université de Toulouse, Unité de recherche Toulouse EducAgro : didactique des savoirs scientifiques, professionnels et sociaux émergents.

Ecole nationale de formation agronomique de Toulouse (ENFA)

2 route de Narbonne, BP 22687, F-31326 Castanet-Tolosan Cedex, France

isabelle.fabre@educagri.fr

Tél. +33 / (0)5 61 75 34 24

Fax. +33 / (0)5 61 75 34 25

Viviane Couzinet

Professeur des universités en Sciences de l'information et de la communication

Université de Toulouse, Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales LERASS EA 827, équipe Médiations en information et communication spécialisées (MICS)

115 B, route de Narbonne, BP 61701, 31077 Toulouse cedex 4, France

viviane.couzinet@iut-tlse3.fr

Titre :

DESIR, CURIOSITE, CULTURE INFORMATIONNELLE : L'ORGANISATION DES SAVOIRS AU COEUR DE L'HISTOIRE DES IDEES.

Résumé :

En nous appuyant sur l'histoire des bibliothèques, nous interrogerons ces dernières comme lieux signifiants pour appréhender à leur tour les « non-lieux » que sont les Centres de documentation et d'information. Nous questionnerons ainsi l'espace documentaire comme cœur de l'organisation des savoirs. La littérature, capable de faire surgir les imaginaires, nous permettra de saisir les représentations des différents acteurs de cet espace documentaire pour y puiser la matrice en construction d'une culture informationnelle au service de l'histoire des idées.

Abstract :

Using the history of libraries, we examine these significative places in order to apprehend all the "non-places", namely the Documentation and Information Centres, and thus search documentary space in the heart of knowledge organization. Literary mediation has the ability to raise imaginative evocations and gives us the possibility to appropriate the representations of the different actors of this documentary space and draw from it the matrix of an informational culture in the making, in the service of the history of ideas.

DESIR, CURIOSITE, CULTURE INFORMATIONNELLE : **L'ORGANISATION DES SAVOIRS AU COEUR DE L'HISTOIRE DES IDEES.**

Introduction

La culture de l'information peut se définir comme étant « *la connaissance de ses propres intérêts et besoins en information, et la capacité de déterminer, trouver, évaluer, organiser, ainsi que créer, utiliser et communiquer efficacement l'information pour répondre à des questions ou résoudre des problèmes* » (Déclaration de Prague, 2003). Cependant, on peut aussi envisager d'aller plus loin dans cette définition et d'ancrer la culture dans les savoirs construits par les Sciences de l'information. C'est-à-dire non pas seulement une culture de l'information « *ce qui à terme devrait être une culture commune à tout le monde, mais une culture informationnelle c'est-à-dire référée à des théories, insérée dans une discipline scientifique qui reconnaît et que l'on reconnaît* » (Couzinet, 2008a, 185). En France, cette culture se construit, dans l'enseignement, de manière privilégiée dans un lieu spécifique, le Centre de documentation et d'information (CDI), par l'immersion dans l'espace documentaire et la confrontation à une organisation des savoirs. L'objectif est d'aider au parcours général de formation puis de permettre, plus tard, la réussite professionnelle.

Cet espace documentaire éducatif a été mis en place, dès les années 1960, en complément de l'espace offert par les bibliothèques duquel il se distingue encore aujourd'hui sur bien des points. En effet, les CDI et les bibliothèques de France présentent l'originalité d'être deux entités différemment gérées par les professionnels de l'information-documentation distincts et donc perçus diversement par leurs usagers. Or, alors que l'espace

des bibliothèques, historiquement dévolu à la conservation des documents, porte en lui un prestigieux passé riche en éléments constitutifs de la culture de l'information, l'espace des CDI, qui met prioritairement en avant l'accès, a tendance à ressembler de plus en plus à un « non-lieu », ancré dans la modernité et ayant perdu le lien avec l'héritage culturel. Dans ce contexte, peuvent-ils aider les jeunes à acquérir une culture via une organisation des savoirs mise en espace qui apparaît garante de cette mémoire ? Peut-on dire alors que l'espace documentaire est au cœur de la construction de la culture informationnelle ?

Cette recherche, fondée sur les représentations des usagers, interroge la manière dont l'héritage des bibliothèques est réellement implanté dans la mémoire collective. Une sollicitation, venant préalablement éclairer une mise en ordre qui semble vécue comme opaque, peut-elle sensibiliser à cette part de culture ? Cette sollicitation peut-elle, par ricochet, encourager les pratiques à réception et ainsi faciliter les usages pour une meilleure construction de la culture informationnelle ? Pour ce faire, nous proposons une analyse qui s'appuie sur la manière dont des documentalistes et des usagers perçoivent un même espace, tentant en cela de mettre au jour « un espace par intention » organisé par le praticien, comme intermédiaire, et un « espace à réception » apprivoisé par l'utilisateur, pour examiner la possibilité d'une médiation symbolique de l'espace documentaire commun. Le terrain d'investigation choisi est celui des CDI de l'Enseignement agricole public en France. Il s'agit ici de confronter l'espace documentaire, tel qu'il apparaît dans les représentations actuelles des usagers, en sollicitant une focalisation sur des images littéraires le représentant. Cette investigation s'appuie sur la suggestion de J.-P. Metzger, qui envisage la possibilité de construire une connaissance informationnelle propre en la fondant sur la médiation symbolique du désir et de la curiosité (Metzger 2006, 56).

L'entrée par l'histoire des bibliothèques nous paraît féconde pour poser un regard distancié sur la représentation mythique des bibliothèques et la comparer à l'effacement du CDI perçu comme un non-lieu mais cependant construit lui aussi comme un espace dédié au savoir. C'est la définition d'espace documentaire que nous aborderons dans la deuxième partie pour en déchiffrer sa réception. Passages, contraintes et contournements seront ensuite abordés pour inviter à repenser le lien comme médiation symbolique.

1- Du lieu au non-lieu de l'organisation des savoirs

1-1 Bibliothèque, lieu signifiant

Histoire des bibliothèques et histoire du livre sont liées : les évolutions de ce dernier, marquées par l'évolution de l'écriture et de ses supports, ont en effet entraîné les modifications architecturales, techniques et politiques des bibliothèques, tant en terme de conservation physique des écrits que dans la pratique de lecture, puisqu'elles ont permis une consultation plus aisée et la libre circulation au sein d'un texte. Au XIII^e siècle, l'écrit prend une place importante dans la société : les bibliothèques monastiques perdent leur toute puissance au profit d'une administration qui organise ses fonds d'archives et d'une université qui crée ses propres lieux de conservation du savoir. Le papier, bien que moins solide et moins durable que le parchemin a supplanté tous les autres supports grâce à sa fabrication et au travail de composition facilité. C'est avec Gutenberg et la typographie, à la fin du XV^e siècle, bien après l'invention de l'alphabet et de l'écriture, que s'est formalisé le livre. En France, le pouvoir religieux va, peu à peu, partager avec le pouvoir politique la formation des esprits et, les bibliothèques, gérées par l'Eglise, vont être relayées par des institutions ouvertes aux savants et philosophes. La Révolution française met à la disposition de l'Etat les biens du

clergé, ceux des « émigrés »ⁱ et des sociétés savantes : la bibliothèque du roi devient Bibliothèque Nationale et bénéficie des prélèvements qu'elle effectuait. Une organisation administrative se met en place au XIXe siècle en instaurant, comme dans chaque pays, une bibliothèque dépositaire du patrimoine national. Mais la masse des collections accumulées n'a pas permis aux bibliothécaires de mener à bien une entreprise de l'ampleur d'un catalogue national et l'Etat est resté indifférent à cette situation. Parallèlement dans les pays anglo-saxons naît la « *bibliothèque moderne* » (Martin 1996, 96 - 101) véritable réseau associatif en matière de lecture publique : dons des anciens élèves pour développer les fonds des bibliothèques universitaires, ouverture des bibliothèques publiques etc. Dès 1876, aux Etats Unis, l'American Library Association organise les rapports entre établissements à partir desquels se créera la Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires à l'origine de normes encore en vigueur actuellement. Melvil Dewey crée à la même époque la classification qui porte son nom et que l'on retrouve, encore aujourd'hui, dans toutes les bibliothèques de lecture publique. En outre, l'accès direct aux rayonnages et le prêt d'ouvrages aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne est mis en place dès le début du XXe siècle. En France, c'est la multiplication de bibliothèques aux statuts différents (municipales, universitaires) qui va les faire évoluer du rôle de « *lieu de conservation du savoir* » en « *lieu de diffusion du savoir* » (Estivals 1993, 92).

Ce bref historique sur la bibliothèque se confronte, dans l'imagerie commune, avec le mythe qu'elle véhicule. Il s'ancre tout d'abord dans l'histoire légendaire, et pourtant bien réelle, de la bibliothèque d'Alexandrie. L'incendie qui la détruisit (ses auteurs et sa datation en 270-275 après J.C. sont toujours sujets à caution) entretient une fantasmagorie liée à la destruction. La bibliothèque est alors attachée à l'idée de perte irrémédiable de toute trace de civilisation et de connaissance (Jacob 1996, 13). Cette hantise de voir disparaître un pan du

patrimoine intellectuel a été illustrée par de nombreuses œuvres artistiques qui renvoient à l'Histoire et aux autodafés de l'époque de l'Inquisition et de l'Allemagne Nazi pour ne citer qu'eux. Par ailleurs, la bibliothèque est aussi liée au labyrinthe infini et aux dédales qui s'opposent à toute emprise intellectuelle. Cette prolifération anarchique a été illustrée par U. Eco dans son roman *Le Nom de la Rose* (Eco, 1982). Il y décrit une bibliothèque labyrinthique qui figure, en un jeu de miroirs, la perte de sens, amplifiée par l'écho que chaque livre entretient avec l'autre, indéfiniment. *La bibliothèque de Babel* de J. L. Borges (Borges, 1941) offre, en réponse, une autre utopie : l'idée de quête du livre unique, du livre somme qui contiendrait tous les savoirs. Il faut noter que le désir de rassembler en un même lieu l'essentiel des savoirs reste d'actualité avec la création, en 2002, d'une nouvelle bibliothèque à Alexandrie, digne héritière de son ancêtre qui, sous l'Antiquité, avait abrité le plus grand nombre de livres jamais réunis. Les grands mythes continuent d'inspirer les bâtisseurs, tout comme le Mundanéum de Paul Otlet et la Classification Décimale Universelle étaient déjà au début du XX^e siècle fondés sur la volonté de constituer une bibliothèque regroupant les livres de tout l'univers.

Les bibliothèques et leur passé hantent les esprits et l'histoire culturelle participant ainsi aux fondements de la culture informationnelle.

1-2 Le centre de documentation et d'information un non-lieu ?

Le centre de documentation qui apparaît après la deuxième guerre mondiale est lié au développement de l'industrie qui, en cette période de reconstruction et de croissance, a des besoins importants en information tant au niveau de la recherche scientifique que de la prise

de décision. On est passé alors d'un système de conservation durable, préservant une information précieuse pour la civilisation, à un système de traitement dont les outils se veulent efficaces pour permettre à l'utilisateur d'accéder à ce qui lui est utile. Ainsi, un nouvel état d'esprit s'est imposé en France, dans les années 1930-1940, en parallèle à l'expansion industrielle. Des services de documentation se sont développés au sein des entreprises pour gérer le nombre croissant des documents disponibles dans un domaine, afin de pouvoir diffuser dans les meilleurs délais, aux acteurs économiques, une information ciblée et souvent travaillée. La bibliothèque préexiste aux besoins de l'utilisateur, alors que, l'utilisateur et son besoin d'information, sont ce qui justifie la présence de cette information dans le centre de documentation : d'un côté l'universalité de l'offre, de l'autre la sélection du document et l'information façonnée pour l'utilisateur.

La volonté de faire évoluer la proximité avec l'utilisateur a fait émerger la fonction éducative à l'information dans le système d'enseignement en France. C'est, en effet, dans les années 1950, qu'au sein du Ministère de l'Education Nationale, naît une volonté de promouvoir et de systématiser l'usage du document dans l'enseignement. Ceci se concrétise, dans un premier temps, par l'apparition des bibliothèques centrales des lycées. Dans un deuxième temps, l'offre documentaire explose et le nombre d'élèves se multiplie ; de nouveaux besoins et des exigences différentes en matière de pédagogie émergent. La nécessité de (re)penser les structures documentaires et de les voir prendre en compte la diversité des supports et la richesse pédagogique qui peut en découler se traduit alors par la création, en 1958, des premiers centres locaux de documentation pédagogique. Ces structures marquent une rupture et une évolution décisive, car ils passent du concept classique de bibliothèque, à celui de centre de ressources documentaires et d'exploitation pédagogique du document. L'année 1958 voit aussi la naissance des CDI actuels. La loi d'orientation sur l'éducation de

1989ⁱⁱ offre un cadre pour les CDI de l'Éducation Nationale et un statut pour leurs responsables. La création du Certificat d'aptitude au professorat d'enseignement du second degré (CAPES)ⁱⁱⁱ de documentation, la même année, répond à la fois à un besoin de professionnalisation de la fonction (Gardiès, Fabre, Dumas, 2007), à une très forte et ancienne revendication statutaire, et, également, au rôle pédagogique joué par le documentaliste au sein de l'établissement. Pourtant, gérer la documentation et former à l'information semble s'opposer, ce qui rend difficile la contribution des CDI de l'Enseignement agricole à la construction d'une culture de l'information (Fabre, Gardiès 2007, 200).

Si on observe comment les jeunes travaillent et cherchent l'information dans ces espaces ainsi constitués, on peut remarquer qu'en termes d'apprentissage, la nécessité d'avoir un territoire à s'approprier, un lieu où on laisse sa trace, la possibilité de laisser s'instaurer une médiation du rituel, est très importante. L'espace documentaire en donne-t-il le loisir comme l'espace de la classe dont l'apprenant prend possession peu à peu ? Retrouver sa place, poser sa trousse sur le bureau, sortir cahiers et livres et les disposer sur sa table de travail, sont autant de gestes familiers nécessaires pour appréhender un espace et une situation. Si « *un CDI est un espace documentaire au rôle pédagogique spécifique puisqu'il doit être à la fois un lieu de travail, de culture, de découverte, d'apprentissage et de détente* » (Fondin 1992, 171) alors, quels sont les relais qu'il prend dans l'espace documentaire en matière de médiation ? Ce travail de construction est la démarche d'apprentissage, au sein de laquelle « *un sujet ne passe pas de l'ignorance au savoir, il va d'une représentation à une autre, plus performante* » (Meirieu 1995, 57).

Pourtant, la tendance actuelle tend à transformer les CDI en « non-lieux » selon la notion créée par l'anthropologue M. Augé. Les espaces documentaires sont affublés

d'expressions « modernes » désignant des zones, telles que « espace de lecture » ou « espace de consultation », « accueil » ou « banque de prêt », autant de termes ou de combinaisons de mots qui en brouillent la lisibilité en la rendant sans essence, sans réelle substance. Ces « non-lieux » appartiennent à la sur-modernité, renvoient non pas à la société ou à l'espace vécu mais plutôt à une coexistence d'individualité (Augé 1992, 105-135). Ces expressions stéréotypées paraissent simplement posées là, comme pour délimiter des sous-espaces, qui, sans-elles, risqueraient de ne pas être reconnus dans leur structure et leur utilité. Est-ce que l'espace documentaire du CDI, à la différence de celui de la bibliothèque, regardé comme véritable lieu historique et symbolique, ne correspond pas à une sorte de lieu vidé de signification ? Ce « non-lieu », apparent ou réel, nous semble mériter que l'on s'attarde sur sa dénomination d'« espace documentaire » afin d'en faire surgir sa dimension signifiante, trop vite appauvrie par un vocabulaire qui en estompe la richesse.

C'est, à la fois, l'ancienneté de la fonction et le rôle d'éminence grise joué auprès de personnages historiques qui ont construit l'aura que possède le bibliothécaire et, par ricochet, celle de la bibliothèque face au centre de documentation. C'est aussi, plus récemment, les missions, les activités qu'elle développe autour de la lecture, ainsi que son emplacement dans la ville et son architecture qui enrichissent son image. Parallèlement, bien que le CDI entretienne une proximité plus grande avec son public, il n'utilise son espace que comme support à des apprentissages méthodologiques, perdant de vue la réelle valeur culturelle des savoirs en information-documentation en jeu dans cette construction organisée des savoirs. Pour éclairer cette différence, nous avons choisi d'interroger la notion d'espace documentaire, notion commune à ces deux structures.

2- L'espace documentaire, un non-lieu à questionner

2-1 Un espace à multiples facettes

« Espace documentaire » est utilisé pour désigner des réalités très diverses. Il peut être compris comme « espace du document », imprimé ou numérique, ou « espace physique d'une bibliothèque, d'un centre de documentation », au sein desquels co-existent aujourd'hui un espace réel et un espace virtuel. C'est donc une notion polysémique et complexe qui mérite d'être davantage questionnée, surtout si on l'interroge à partir du concept d'espace, lui-même pluriel. Choisir de travailler sur l'espace documentaire équivaldrait-il à interroger un objet de recherche vidé de son sens parce qu'affublés du terme « espace » ?

Pourtant, l'expression « espace documentaire », peut-être plus que toute autre, est en train de se développer : on la trouve, par exemple, en interrogeant Internet, utilisée sous de nombreuses formes. « Espace » auréolant de modernité le terme qui le qualifie, nous ré-interrogerons autrement le CDI qui semble lui aussi, au travers de son espace documentaire, se vider du moindre intérêt. En effet, à la différence de l'espace documentaire que représente la bibliothèque, héritière de toute une histoire ou d'une architecture qui réinvente toujours la symbolique de son image, l'espace documentaire du CDI s'appuie sur des structures que les institutions semblent maintenir dans un certain modèle de conception.

Pour les Sciences de l'information et de la communication, « *un espace documentaire est un lieu dans lequel sont rassemblées et organisées des collections pluridisciplinaires ou spécialisées sur tous types de supports destinés à des publics variés.* » (Cacaly 2001, 223). On distingue au sein de cet espace documentaire des espaces ouverts au public, des espaces de stockage, des espaces de travail du personnel. L'architecture des espaces documentaires se

concrétise à la fois sur la construction de bâtiments-repères, visibles et identifiables, et sur la prise en compte des préoccupations des systèmes d'information « orientés usagers ». Les axes de recherches des architectes et des professionnels de l'information se tournent vers « *la visibilité, la flexibilité et l'évolutivité de l'espace* » (Cacaly 2001, 223).

Les professionnels de la documentation dans le système éducatif utilisent l'expression aussi bien pour décrire un lieu, un outil pédagogique, une situation pédagogique, ou encore pour différencier des gisements d'information. « *Cette notion est toujours donnée comme telle ; n'étant jamais définie ou spécifiée dans le contexte d'usage, elle est en quelque sorte, pour reprendre l'expression de Bachelard « toujours déjà là »* (Piponnier, 2002). C'est « *l'invisibilité de cette notion* » (Piponnier, 2002) qui pour nous pose problème et mérite d'être questionnée.

Le désintérêt pour l'espace documentaire des CDI est dû à l'approche logistique, technique qui prend le pas sur son approche sémiotique, effaçant par là même l'intérêt que l'on peut porter à cet objet. Pourtant, comme l'écrit Y. Jeanneret, « *le jeu de la contrainte et de la créativité, cette tension entre la logistique des supports et la poétique des documents* » (Jeanneret 2000, 73) existe. Nous pensons que la résonance historique des formes, les différentes couches de l'espace documentaire viennent sémiotiser ce même espace. Le rapprocher de l'espace documentaire des bibliothèques, chargé de significations, permettrait de raviver ses capacités à porter les savoirs en information-documentation et enrichirait l'espace documentaire des Cdi à réception. Au lieu de les opposer, il s'agirait plutôt de les faire dialoguer pour remettre l'imaginaire et l'émotion, absentes des « non-lieux », au cœur de processus de médiation de la culture informationnelle.

2-2 L'espace documentaire perçu

La mise en espace et l'étalement spatial dans le cadre du libre accès des bibliothèques publiques a été plus particulièrement étudié par le sémiologue E. Véron. Comme il le montre, « *il n'y a pas de relation décelable entre la structuration de l'espace et les stratégies d'appropriation des lieux* » (Véron 1989, 71). Selon lui, l'apprentissage initial se fait rapidement et la perception globale des lieux se situe uniquement au début de la fréquentation de la bibliothèque. Ensuite, la perception de l'utilisateur devient très rapidement sélective. Dès la découverte globale du lieu, il va pointer les secteurs supposés significatifs. C'est le cas en bibliothèque publique, mais dans le cadre d'un centre de documentation où justement les secteurs scientifiques mériteraient de s'interpénétrer, ce type de fonctionnement n'a pas, à notre connaissance, été étudiée. L'accès à un lieu de savoir n'est pas désincarné et il nécessite une déambulation. Il requiert une interrogation personnelle dans laquelle le désir et la jouissance du lieu sont les éléments primordiaux d'une relation d'expérimentation au savoir (Metzger 2006).

La métaphore, outil heuristique « *étroitement associé à ce qui nous donne la meilleure prise sur le monde : l'imagination* » (Beguin-Verbrugge 2004, 93), pouvant offrir des passerelles entre l'organisation des discours de spécialité et la littérature (Jeanneret 1994), nous questionnons ces images symboliques construites préalablement à la véritable confrontation avec l'espace documentaire.

La méthode choisie ici s'inscrit dans une approche qualitative. Dans un premier temps, il s'agit de laisser libre cours à l'imaginaire de l'utilisateur afin de repérer ses référents littéraires. Nous leur avons demandé d'évoquer des extraits de romans, de bandes dessinées qui illustrent pour eux l'espace documentaire à la fois concret et abstrait. Cette demande précise s'inscrit

dans des entretiens menés auprès de trente usagers des CDI de l'Enseignement agricole. Les éléments de ces discours ont été confrontés aux imaginaires révélés et au discours de cinq documentalistes de l'Enseignement agricole sur leur propre espace documentaire. Nous avons ainsi recueilli vingt-quatre extraits différents (cf liste en annexe) qui reflètent divers éléments de l'espace documentaire.

Dans un second temps, nous avons choisi de privilégier ici un genre littéraire, la bande dessinée, un auteur Franquin et son personnage emblématique Gaston Lagaffe, plébiscités par le groupe d'usagers. En effet, les quelques cases citées par les usagers mettent en scène les différents états de l'espace documentaire vécu. Gaston Lagaffe est documentaliste et travaille dans un service de documentation d'une maison d'édition. Pour autant, c'est en faisant référence aux bibliothèques et à l'imagerie qui y est rattachée (labyrinthe, classification, prêt, parcours ...) qu'il s'évade de la simple technicité documentaire pour s'appuyer sur les savoirs sous-jacents et laisser libre cours à sa créativité. Sa réflexion prenant racine dans son propre vécu de l'espace documentaire, nous nous appuyons sur sa démonstration qui, par « *la découverte des enjeux sous-jacents aux processus de construction de l'information, de sa valorisation, de ses détournements, de sa mise en perspective dans le temps et dans l'espace* » invite au « *passage du statut de non initié à celui d'initié* » (Couzinet, 2008b).

Nous appuyant sur « *la valeur de la médiation littéraire* » (Jeanneret 2006, 44), nous proposons de traiter les représentations comme une réalité riche d'éléments, qui, questionnés, permettent à l'utilisateur d'appréhender cet espace autrement, dans sa complexité, en le pensant comme espace d'échange.

3- La médiation de l'espace documentaire

3-1 Cheminements et passages

Les documentalistes évoquent « l'espace de lecture », « l'espace lecture loisir » ou « l'espace roman », « l'espace consultation », « l'espace accueil » mais pour ainsi dire jamais l'espace documentaire comme englobant ces entités délimitées. Face à un espace construit par intention et clairement découpé aux yeux des professionnels, on obtient un espace à réception sensiblement différent. Les usagers-lecteurs, perçoivent le lieu et l'espace comme complexes. Tout en reconnaissant que les guides^{iv} de lecture de l'espace qui leur sont proposés leur apportent une aide réelle, ils évoquent l'image de cheminements, d'égarement qui perdure. Ils présentent ce ressenti comme l'un des réels attrait de l'espace documentaire car c'est pour eux la possibilité de découvrir des espaces et des parcours vierges. La place de l'imaginaire et de l'émotion est revendiquée dans l'agencement comme dans l'approche du lieu documentaire.

A la question de l'image que les uns ou les autres possèdent du centre de documentation ou de la bibliothèque, c'est l'idée de labyrinthe qui surgit : chez les documentalistes, le système d'information est un labyrinthe dans sa conception, chez l'utilisateur c'est la recherche d'information qui renvoie à la même image. Cette métaphore offre une entrée permettant d'interroger la manière dont les documentalistes appréhendent leur propre espace documentaire. Lorsqu'il s'agit de décrire l'espace documentaire au travers des premières impressions que peut ressentir l'utilisateur, l'un des professionnels voit :

« un endroit où l'on chemine, pas de perception d'ensemble actuellement des systèmes d'information, les lieux sont des espèces de labyrinthes dans lesquels il faut cheminer... » (Entretien documentaliste 3).

Un autre parle de :

« la présence physique des rayonnages qui limitent l'espace en hauteur, obligent à cheminer entre. L'impression de labyrinthe est de toute façon effective, concrètement ». (Entretien documentaliste 1).

Ces remarques nous font percevoir que cette vision labyrinthique de l'espace documentaire énoncée par l'utilisateur est également partagée par les professionnels interrogés :

« en même temps, ces étagères hautes, ça crée aussi des endroits cachés. On peut aimer être enfermé, caché ». (Entretien documentaliste 5).

« pourtant la notion de vagabondage, de découverte de choses vers quoi on n'irait pas naturellement...ce peut être un éveil à la curiosité ». (Entretien documentaliste 3).

Puis les praticiens s'interrogent sur ce que l'on peut trouver dans un labyrinthe :

« au détour d'un recoin, on découvre quelque chose ». (Entretien documentaliste 1).

Des usagers nous indiquent un extrait (Franquin 1979, 16), où le documentaliste, en la personne de Gaston Lagaffe, construit un espace documentaire qui se revendique labyrinthique pour le plus grand bonheur des lecteurs présents sur l'image.

Illustration 1 – Le labyrinthe de livres



Extrait de (Franquin 1979, 16)

Il crée un labyrinthe de livres, une documentation qui est un dédale dans lequel on s'engage pour se perdre, par jeu. La seule signalétique existante est donc le panneau « par ici » qui indique l'entrée. La vision en plongée de la dernière case offre une vue des travées au sein

desquelles les usagers, ravis, s'interpellent. Les personnages ont fait coïncider chacune de ces salles à une lettre afin de tenter de se repérer.

Restons sur cette idée de passage. Les documentalistes interrogés, se mettent peu à peu à la place de l'utilisateur, et dans les profils possibles de lecteurs :

« les travées et les espaces cachés aident l'utilisateur à se fabriquer un espace personnel ? » ou encore *« le système vertical satisfait tous les usagers ? »*
(Entretien documentaliste 2)

Illustration 2 - La bibliothèque horizontale



Extrait de (Franquin 1979, 15)

L'imaginaire de Gaston est sans limite et c'est grâce à lui que l'on peut penser autrement l'espace documentaire. Les rayonnages qui exposent les livres verticalement offrent d'une part une vision symbolique sacrée, et, d'autre part, une vision partielle donc appauvrie puisqu'ils sont présentés sur la tranche et non sur le dos, c'est-à-dire qu'on n'aperçoit seulement. Les feuilles blanches, toutes semblables, quel que soit l'ouvrage présenté. Dans sa proposition d'un escalier de livres (Franquin 1979, 15), l'espace documentaire devient l'aménagement d'un parcours horizontal, un accès symbolisé physiquement par des marches et donc un cheminement. L'idée de bibliothèque horizontale, sur laquelle on marche est un anti-modèle du mur de livres vertical habituel qui ferme l'espace. Elle met en scène un passage, une direction, une avancée par étape vers une entrée dans les pas (les savoirs)

construits par d'autres. Restant sur cette idée de parcours horizontal, l'un des documentalistes dit aussi qu'il est important de permettre à l'utilisateur :

« d'identifier les différentes parties du lieu, instituer la notion de repérage, distinguer en fonction des supports » (Entretien documentaliste 1)

Un autre praticien pointe la contradiction entre

« Son propre mode de fonctionnement global et la volonté de proposer un effet de surprise via un aménagement par petites unités, qui permette le cheminement ». (Entretien documentaliste 2)

La notion de passage peut être envisagée comme un côtoiement des documents entre eux, les interactions des informations entre elles.

3-2 Sacré et contrainte

Après la réalisation du labyrinthe, de l'escalier, Franquin offre à Gaston Lagaffe le clou de l'équilibre esthétique du classement avec la création architecturale d'une « *voûte romane en plein cintre* » avec les documents à classer, performance appréciée à sa juste valeur par l'utilisateur (Franquin 1979, 41). Le risque est que l'harmonie d'un classement, d'une classification ne peut qu'être dérangée par l'arrivée inopinée de l'emprunteur pour lequel elle a pourtant été conçue. Ne serait-ce pas là le comble du documentaliste, la réalisation d'un art éphémère ? N'est-ce pas aussi une entrée, une nouvelle étape franchie vers le savoir, sacralisé par l'arche, arc en plein cintre des monuments religieux.

Illustration 3 – Esthétique architecturale de la documentation



Extrait de (Franquin 1979, 41)

Malgré ces médiations classiques mises en place, les documentalistes interrogés affirment que :

« *les systèmes de classement sont sur des modèles très rigides, très disciplinaires de la connaissance* » (Entretien documentaliste 3)

et continuent de rendre l'espace documentaire compartimenté où

« *les choses sont séparées les unes des autres.* » (Entretien documentaliste 4)

Face à la contrainte liée à la normalisation des langages documentaires, ils évoquent d'autres types de médiation comme par exemple la création d'un

« *espace neuf, temporaire* », une « *organisation momentanée* ». (Entretien documentaliste 3)

L'un d'entre eux évoque même son besoin de mettre en scène

« *fabriquer un décor, éparpiller des textes, exposer avant de ranger* » (Entretien documentaliste 4),

pour s'affranchir de la contrainte de l'espace. Ce lieu momentané permettrait de susciter l'envie, permettant aussi de varier cette mise en scène périodiquement en fonction des différents types d'utilisateurs. Ce vers quoi tendent ces propositions, c'est le moyen

« d'éviter le cloisonnement », « que l'espace documentaire soit un agitateur d'idées, un support transversal ». (Entretien documentaliste 1)

C'est le rôle du documentaliste de créer des rapprochements inattendus, de travailler sur cet entre-deux.

« Mais il faut faire avec le carcan de la CDU » « car est-il possible de proposer un modèle de plan de classement qui soit basé sur l'intuitif, l'émotionnel ? ». (Entretien documentaliste 3)

L'enjeu, souligne l'un d'eux, c'est d'arriver à s'approprier un système, à s'en affranchir pour

« se servir de la contrainte et créer autre chose ». (Entretien documentaliste 5)

Ainsi, nous retrouvons, chez les professionnels, une réelle place donnée à l'émotion dans la gestion du centre de documentation : émotion rattachée à l'objet livre, à la lecture ; émotion liée à la convivialité et au partage. Ils rêvent de pouvoir proposer des parcours multiples, affranchis des contraintes de l'espace.

Illustration 4- Le guichet des prêts



Extrait de (Franquin 1979, 6)

Le personnel reste derrière son guichet, ne se déplace pas et n'apporte pas d'aide supplémentaire au lecteur. L'utilisateur se trouve devant un mur de livres qui couvrent toute la vignette (Franquin 1979, 6). Aucun horizon n'est visible si ce n'est une multitude de

documents qu'il est impossible de distinguer les uns des autres car seules leurs tranches blanches apparaissent, créant un effet de mur de briques. A la question posée « *C'est ça qu'il appelle une documentation classée ?!!* », la réponse se trouve dans la vignette suivante lorsque Gaston apparaît dans un trou aménagé du mur et dit : « *Tu vois, ça s'organise : maintenant pour avoir un bouquin, faut le demander au guichet ...* ».

Le terme « guichet » renvoie à des services comme les services bancaires par exemple. Mais ce « comptoir » fait référence à l'organisation indirecte de l'accès aux documents, médiation qui fut longtemps généralisée dans les bibliothèques. Aujourd'hui, la « banque de prêt » existe toujours pour effectuer l'emprunt d'un document. Mais Franquin pousse la situation plus loin, en illustrant comiquement la remise du document : l'employé communique le document, brique qu'il détache du mur d'un coup de maillet, après un temps assez long d'attente. On trouve dans cette scène une illustration du plan de classement suivi, que seul le documentaliste connaît et dans lequel seul il se retrouve, pouvoir qu'il s'octroie en privant l'utilisateur de tout guide de lecture, le dos des livres, qui supporte des informations, étant tourné de son côté. La « banque d'accueil » est cet entre-deux mondes, ce poste de surveillance où doit se jouer aussi le rôle de médiation, à l'opposé du contrôle.

3-3 Contournements et imaginaires

Au même titre que les divers personnages mis en scène dans cette bande dessinée, les usagers réinterprètent et contournent les systèmes mis en place. Ainsi, les textes littéraires éclairent un objet en lui donnant une énonciation symbolique que la pratique quotidienne a tendance à faire oublier. Cependant, certains éléments des espaces documentaires vont, eux, être concernés par les ruses et les contournements (Certeau 1990, 245). Comme on vient de le

voir, l'utilisateur souhaite sortir de cette norme pour se repérer dans ce lieu en s'aidant d'autres éléments. Dans l'appréhension des systèmes informationnels, il élabore des conceptions intégrant à la fois la norme et le détournement qui en est proposé. En se confrontant à cette contrainte inhérente à la nécessité d'organiser, il en active la capacité informationnelle.

L'interrogation première, dès que l'on traite de l'espace de la bibliothèque, porte sur la réflexion autour de l'accès et des usages, et donc sur les relations entre les objets, les normes et les usagers. De là se décline, à la fois, une réflexion sur l'organisation de l'espace, la classification et le rangement des ouvrages. L'espace symbolique lié aux bibliothèques encourage les praticiens, comme les usagers, à s'interroger davantage sur l'emprise de l'espace et sur l'accès à l'information.

Travailler en amont, c'est à dire sur « l'horizon documentaire » (Courbières 2004, 168) de l'organisation des connaissances, comme ici désir et curiosité à prendre en compte, permettrait d'insister sur le parcours propre que va construire chaque usager, plutôt que d'insister sur la performance scientifique d'un système.

Ainsi, si ce n'est pas la réalité de l'espace physique qui aide le lecteur à se construire une stratégie d'appropriation des lieux, l'image de cet espace qui est contenue dans les livres pourrait alors jouer ce rôle et faire en sorte que l'appauvrissement de la perception soit combattu en amont dans les cadres référentiels culturels de l'utilisateur.

L'imaginaire littéraire peut modifier l'approche de l'organisation des savoirs et améliorer leur accessibilité. Ainsi, lier littérature et espace documentaire, c'est rendre une subjectivité et une valeur unique, aux yeux de l'utilisateur, alors que l'espace documentaire a, au contraire, une dimension universelle aux yeux du praticien. Il s'agirait alors de proposer aux professionnels de rompre avec cette volonté d'universalité pour oser l'émotion et la

différenciation. Ceci conduirait à approcher l'utilisateur autrement, et à le rendre non pas seulement usager mais usager et lecteur de l'espace qui lui est proposé. Prendre le modèle du lecteur cheminant dans le texte, toujours en découvreur et selon un itinéraire singulier, pour travailler sur le cheminement de l'utilisateur nous paraît enrichissant car, comme le rappelle M. Blanchot au sujet du livre, il « *ne parvient à sa présence d'œuvre que dans l'espace ouvert par cette lecture unique, chaque fois la première et chaque fois la seule*» (Blanchot 1955, 256). Donner à lire est une manière de susciter et de maintenir chez l'utilisateur cet élan de curiosité qui le soutiendra dans l'effort et l'aidera à vaincre un possible découragement. En effet, l'activité de lecture est une compréhension répondante ou compréhension questionnante, le questionnement étant compris comme source de la connaissance.

Les auteurs qui décèlent dans ces dispositifs autre chose que ce qui est pensé au départ, les tournent en dérision voire les critiquent. On rejoint ici les écrits de M. de Certeau qui abordent les dispositifs à travers les procédures ordinaires, souvent minuscules et invisibles, ces « arts de faire » qui prouvent que l'individu n'est pas totalement prisonnier du dispositif qu'il emprunte. Il reste selon lui toujours des interstices, des vagabondages, des braconnages, autant de tactiques inventées pour trouver son propre cheminement. Ainsi, les dispositifs renvoient aux objets mais également aux sujets qui expérimentent, utilisent, détournent, s'approprient ces mêmes dispositifs, ou sont pris par eux, contraints ou fascinés (Certeau 1990, 239). Les braconnages des usagers vont au-delà d'un simple contournement d'une contrainte, ils fondent un espace culturel. C'est ce que nous avons proposé ici en restituant les imaginaires littéraires des usagers que nous avons interrogé sur l'espace documentaire.

Conclusion

Nous pensons, au terme de cette recherche, que l'espace documentaire peut être un des supports de la culture informationnelle, à condition de le penser et de le présenter dans sa globalité éclairante. Il s'agit alors de ne pas faire table rase des différentes couches historiques qui le constituent en intégrant, par exemple, l'histoire des bibliothèques et les représentations qui sont rattachées à la documentation dans la mémoire collective.

En effet, les usagers, à la recherche d'une énonciation signifiante, détiennent une part symbolique de l'espace documentaire née de leur culture littéraire et c'est ce que nous avons souhaité interroger plus précisément. C'est ainsi que nous avons pu mettre au jour un espace par intention, celui du praticien, et un espace à réception, celui de l'utilisateur. Construire intentionnellement l'espace, c'est reconnaître qu'il peut y avoir distorsion avec cette « intention ». Elle peut en effet être réductrice. Prendre en compte l'interrogation de l'espace à réception nous semble en démultiplier sa force et son utilité (Fabre, Veyrac 2008). Les professionnels pourraient utiliser la littérature comme pouvant transmettre une connaissance et donc participer à la construction d'un savoir particulier. Elle serait ainsi une forme d'information documentaire car interrogée dans un but d'action. Et surtout, cette information littéraire serait porteuse de complexité, de globalisation et aiderait à la perception de l'espace comme entité signifiante. La littérature nous semble, en effet, faire le lien entre espace réel, espace imaginaire, espace contraint, espace virtuel, espace vécu, espace rêvé, et amener l'espace documentaire vers une véritable énonciation.

Prenant l'espace documentaire non plus comme simple support à l'apprentissage de méthodes d'accès au savoir, nous proposons de le rendre intrinsèquement mêlé à la construction de la culture informationnelle. Pilier de compréhension du savoir, il nous paraît

capable d'aider à la construction individuelle des connaissances et par là même, plus largement, d'éclairer, pour tout citoyen, l'organisation globale des savoirs. Travailler plus précisément aux liens entre les savoirs, dans l'objectif éducatif de leur mise en culture, nous semble permettre la réhabilitation d'une histoire des idées fondamentalement transdisciplinaire (Tavoillot 2007).

Bibliographie

Augé, Marc. 1992. *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : Seuil : 150 p. (La librairie du XXe siècle).

Beguin-Verbrugge, Annette. 2004. Métaphores et intégration sociale des technologies nouvelles. *Communication & langages*, n° 141 : 83-93.

Blanchot, Maurice. 1955. *L'espace littéraire*. Paris : Gallimard, [éd. 1988] : 384 p. (Folio essais ; 89).

Borges, Jorge Luis. 1941. La bibliothèque de Babel. *Fictions*. Paris : Gallimard, nouv. Ed. Augmentée 1983. p. 71-81. (Folio ; 614).

Cacaly, Serge (dir.). 2001. *Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation*. Paris : Nathan : 634 p. (collection "ref.").

Certeau, Michel de. 1990. *L'invention du quotidien. Tome 1 : arts de faire*. Paris : Gallimard : 349 p.

Courbières, Caroline. 2004. Documents, signes et savoirs : retour sur l'analyse documentaire. In actes du colloque de l'Ersicom (équipe de recherche sur les systèmes d'information et de communication des organisations et sur les médias), 28 février et 1^{er} mars 2003 ; Université Jean Moulin Lyon 3). *Partage des savoirs : recherches en sciences de l'information et de la communication*, sous la dir. de Jean-Paul Metzger. Paris : L'Harmattan. Vol. 1 : 159-170.

Couzinet, Viviane. 2008a. De l'usager à l'initié : vers une culture informationnelle partagée. In *Rencontres Toulouse EducAgro : Education à l'information et éducation aux sciences : quelles formes scolaires ?* Gardiès Cécile, Fabre Isabelle, Ducamp Christine, Albe Virginie (dir.). ENFA, Toulouse 26-27 mai 2008. Toulouse : Cepadues éditions, p.169-189.

Couzinet, Viviane. 2008b. Vers « une société du savoir » : approche ethno-informationnelle de la « culture de l'information ». *Annales de communication* (Université de Iași, Roumanie. (A paraître).

Eco, Umberto. 1982. *Le nom de la rose*. Paris : Grasset. 633 p.

Estivals, Robert (dir.). 1993. *Les sciences de l'écrit*. Paris : Retz : 576 p. (Encyclopédie du savoir moderne).

Fabre, Isabelle, Veyrac, Hélène (2008). Des représentations croisées pour l'émergence d'une médiation de l'espace documentaire. *Langages & communication* n° 156, juin, p. 103-116.

Fabre, Isabelle, Gardiès, Cécile. 2007. Construction des compétences informationnelles dans l'Enseignement agricole : une mise en œuvre paradoxale. *6^{ème} colloque international du chapitre français de l'ISKO* (7 et 8 juin 2007 ; Toulouse). *Organisation des connaissances et société des savoirs : concepts, usages, acteurs*. Toulouse : ISKO ; LERASS-MICS ; Université Paul Sabatier - Toulouse 3 : 185-203.

Fondin, Hubert. 1992. *Rechercher et traiter l'information*. Paris : Hachette éducation : 235 p.

Franquin.1979. *Lagaffe mérite des baffes*. Paris : Dupuis. 48 p. (Gaston ; 13).

Gardiès, Cécile, Fabre, Isabelle, Dumas, Michel. 2007. Dispositif de formation numérique en information documentation : pour une médiation des savoirs in Colloque international EUTIC 2007, 7-10 novembre 2007, université d'Athènes, laboratoire des nouvelles technologies. *Enjeux et Usages des TIC. Médias et diffusion de l'information: vers une société ouverte : vol. 2*. Meimaris, Michel (dir.) Gouscos, Dimitris (dir.). Athènes : Editions Gutenberg, p. 115-123

Jacob, Christian. 1996. *Le pouvoir des bibliothèques : la mémoire des livres en occident*, sous la dir. de Marc Baratin et Christian Jacob. Paris : Albin Michel : 11-19. (Bibliothèque Albin Michel, Histoire).

Jeanneret, Yves. 1994. *Ecrire la science : forme et enjeux de la vulgarisation*. Paris : P.U.F. : 392 p. (Science, Histoire et Société).

Jeanneret, Yves. 2000. *Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?* Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion : 134 p. (Savoirs-mieux. Communication ; 10).

Jeanneret, Yves. 2006. La valeur de la médiation littéraire. *Communication & langages* n° 150 : 35-44.

Martin, Henri-Jean. 1996. Bibliothèque in *Encyclopaedia universalis*. Vol. 4, 96 - 101

Meirieu, Philippe. 1995. *Apprendre... oui, mais comment ?* Paris : ESF : 192 p. (collection pédagogies).

Metzger, Jean-Paul. 2006. L'information documentation. *Sciences de l'information et de la communication : objets, savoirs, discipline* sous la dir. de Stéphane Olivesi.

Grenoble : P.U.G. : 43-61

Piponnier, Anne. 2002. Codes et usages topographiques au CDI. *Cahiers pédagogiques* [en ligne], n° 404, [réf. du 20 juin 2007] .

Disponible sur : http://www.cahiers-pedagogiques.com/article.php3?Id_article=981

Tavoillot, Pierre-Henri. 2007. Qu'est-ce que la culture générale ? *Le Débat*, n° 145 : 15-23.

Véron, Eliséo. 1989. *Espaces du livre : perception et usages de la classification et du classement en bibliothèque*. Paris : Bibliothèque publique d'information : 99 p. (Etudes et recherche).

Annexe : corpus des extraits littéraires

Arleçon, Christophe et Glaudel, Paul. 2003. *Les Maîtres cartographes : l'intégrale*. Toulon : Soleil. 288 p.

Borges, Jorge Luis. 1941. La bibliothèque de Babel. *Fictions*. Paris : Gallimard, nouv. Ed. Augmentée 1983. p. 71-81. (Folio ; 614).

Borges, Jorge Luis. 1978. Le livre de sable. *Le livre de sable*. Paris : Gallimard. p. 137-144. (Folio ; 1461).

Eco, Umberto. 1982. *Le nom de la rose*. Paris : Grasset. 633 p.

Eco, Umberto. 1997. Comment organiser une bibliothèque publique. *Comment voyager avec un saumon : nouveaux pastiches et postiches*. Paris : Le Livre de Poche. P. 192-194.

Franquin. 1977. *Des gaffes et des dégâts*. Paris : Dupuis. 48 p. (Gaston ; 6).

Franquin. 1977. *Gaffes, bévues et boulettes*. Paris : Dupuis. 48 p. (Gaston ; 11).

Franquin. 1979. *Lagaffe mérite des baffes*. Paris : Dupuis. 48 p. (Gaston ; 13).

Franquin. 1996. *Gaffe à Lagaffe*. Paris : Dupuis. 48 p. (Gaston ; 15).

Gourio, Jean-Marie. 1998. *Chut !* Paris : Ed. Julliard. 177 p.

Gudule. 2001. *La bibliothécaire*. Paris : Hachette. 188 p. (Livre de poche ; 547).

Jacobs, E. P. 2002. *La Marque jaune*. Bruxelles : Ed. Blake et Mortimer. 70 p.

Lelong. 2003. La bibliothèque. *Carmen Cru : l'intégrale. Vol. 1 : Brut de décoffrage*. Paris : Fluide glacial - Audie. p. 109-112.

Lurie, Alison. 1986. *Liaisons étrangères*. Paris : Rivages. 313 p. (Rivages-Littérature étrangère).

Lodge, David. 1993. *La chute du British Museum*. Paris : Rivages. 233 p. (Rivages-poche. Bibliothèque étrangère ; 93).

Mahy, Margaret et Blake, Quentin. 1989. *L'enlèvement de la bibliothécaire*. Paris : Gallimard. 61 p. (Folio cadet rouge ; 189).

Nothomb, Amélie. 1994. *Les combustibles*. Paris : Albin Michel. 89 p.

Pennac, Daniel. 1992. *Comme un roman*. Paris : Gallimard. 175 p.

Preez-Reverte, Arturo. 1994. *Le Club Dumas*. Paris : J.-C. Lattès. 446 p.

Rowling, J.K. 1997. *Harry Potter à l'école des sorcières*. Paris : Gallimard, 361 p. (Folio junior ; 899)

Rowling, J.K. 1998. *Harry Potter et la chambre des secrets*. Paris : Gallimard. 358 p. (Folio junior ; 961).

Sartre, Jean-Paul. 1938. *La nausée*. Paris : Gallimard. 250 p. (Folio ; 805)

Sartre, Jean-Paul. 1964. *Les mots*. Paris : Gallimard. 214 p. (Folio ; 607).

Schuitten, François et Peeters, Benoît. 2000. *L'archiviste*. Paris : Casterman. 62 p.

ⁱ Emigrés : on désignait sous ce terme les personnes, majoritairement de la Noblesse, ayant fui à l'étranger lors de la Révolution Française.

ⁱⁱ Loi d'orientation sur l'éducation, loi n° 89-486 du 10 juillet 1989.

ⁱⁱⁱ CAPES : concours national donnant accès à la fonction de professeur-documentaliste.

^{iv} Il s'agit de dépliants mis à la libre disposition des lecteurs.